
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 19 JAN 2018

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 18.106 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours direct spécial de recrutement de cinq (05) élèves Professeurs certifiés des collèges d'enseignement et de formation techniques et professionnels option: Coiffure niveau: BAC, pour le compte du MENA, session 2017.

Ce sont :

PROF. CERT COLLEGES D'ENSEIGN. ET DE FORMAT° TECHN. ET PROF. OPTION:

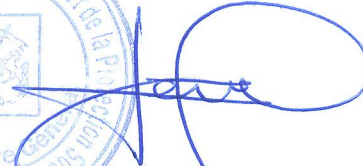
COIFFURE (BAC)

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	SOMA SASSORMA	059	B6263748	31/12/96
2°	SARE BOUREIMA	058	B7796341	31/12/95

Arrêté la présente liste à 2 admis.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Souleymane DENGANE